

## Sépultures et nécropole à Saint-Martin



**M. BELLANGER**

**Patrimoin'Art**

**Mars 2023**

## Sépultures à Saint-Martin



**M. BELLANGER**

**Patrimoin'Art**

**Mars 2023**

## Sépultures à l'église Saint Martin

Jean II d'Hostun né en 1335 et décédé fin 1373

*Le 5 Septembre 1373, il fit son testament par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint Martin d'Hostun, au tombeau de feu Robert d'Hostun, ordonna que Guillaume d'Hostun son fils, feroit hommage au Seigneur de Sassenage, sauf néanmoins la fidélité au Dauphin (Tome X du dictionnaire de la noblesse)*

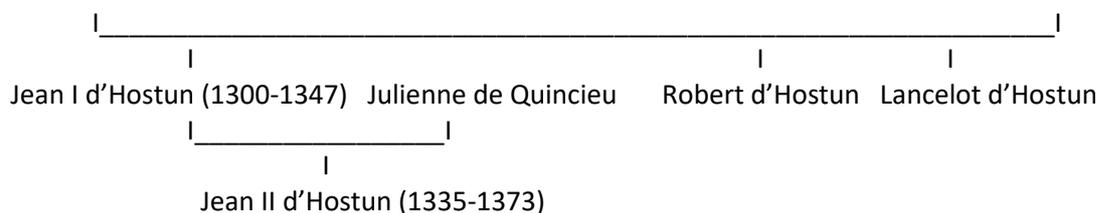
Robert d'Hostun ( ? - ? ) : La « fondation » (au sens création d'un fonds) de la chapelle seigneuriale, par Robert d'HOSTUN, date de 1349 ; l'architecture de la chapelle correspond à cette époque.

La chapelle de Saint-Martin, avec une croisée d'ogive formée d'une croix engrelée, est nommée « Chapelle Seigneuriale ». Elle est datée d'environ 1350. Ceci a été confirmé par la découverte, dans les archives de Sassenage, d'un inventaire des pièces familiales mentionnant : « Fondation de Noble Seigneur Robert d'Hostun à l'autel de Ste Madeleine à Hostun du 7 mars 1349 ».

(1349 est l'année du « Transport » (apport) du Dauphiné au Royaume de France)

Lantelme Guillaume d'Hostun

Beatrix de Marjays



*L'église d'Hostun au 18ème siècle était un vrai cimetière. Nous avons compté une soixantaine de morts enterrés sous les petites voûtes ou dans les chapelles, pendant une période de cent ans. (Page 18 du livre de Joseph Chabert)*

Plus particulièrement :

- 22 septembre 1654, inhumation de Me Claude de Claveyson dans la chapelle de la Madeleine
- 30 décembre 1658, inhumation d'Antoine Héritier en l'église de St Martin
- 4 mai 1663, testament de François Gilbert, notaire royal à Hostun. « Faites la sépulture de mon corps en l'église paroissiale d'Hostun, proche les tombeaux de mes père et mère »
- 5 novembre 1729, inhumation de Claude Grand, curé et prieur d'Hostun dans la sacristie
- 19 septembre 1768, mort de M. Etienne Simond, curé d'Hostun. Il fut enseveli dans la chapelle Sainte Anne le 20 septembre 1768

Entretien avec Jacques Terpant le 31 janvier 2023 : Selon lui, tous ces corps ont été exhumés lors de la Révolution de 1789, pour récupérer des matériaux précieux (plomb,...). Les ossements auraient alors mis dans les combles de l'église accessibles par la porte arrière. Lors de la refonte de la charpente de la toiture en 1984, ces ossements auraient été découverts par JT mais non signalés aux Monuments Historiques.

Par contre en 2007, lors de la refonte de la couverture, la présence de ces restes a été signalée d'où la venue de la gendarmerie. Ceci a effectivement retardé le chantier et a été confirmé lors d'une rencontre de MB avec le chef de chantier de l'époque lors d'une journée du Patrimoine 2016 ou 2017.





## Une nécropole à Saint-Martin



**M. BELLANGER**

**Patrimoin'Art**

**Mars 2023**

## **HOSTUN (Drôme). Place de l'église Saint-Martin (Coord. Lambert : 82,300 x 3307,900)**

Le site de Saint-Martin d'Hostun, à une dizaine de kilomètres à l'Est de Romans, a fait l'objet d'une série d'interventions archéologiques aussi ponctuelles que disparates qui rendraient indispensable l'élaboration d'une synthèse.

Il est constitué d'une église romane (première mention au milieu du XIe s, parties occidentales de la fin du XIIe, agrandie au XIVe, puis au XVIe s. . . munie d'une chapelle accolée du XVIIIe au Sud et de quelques bâtiments conventuels encore en élévation et servant de cure. L'ensemble église/cure appartenait à un prieuré de l'ordre de saint Benoît.

En 1994, une étude d'élévation a été réalisée, à l'occasion d'un projet de réaménagement décidé par la commune. La chronologie relative obtenue permet de situer la construction de cette cure au moins au XVe, avec d'importants réaménagements au XVIIe (réduction du volume à l'Ouest) et au XVIIIe s. (réaménagement intérieur). De même, suite à une surveillance de travaux dans la cour de la cure et dans le chemin qui longe l'église au Sud, une dizaine de sépultures, de types divers (coffres de *tegulae* de section quadrangulaire, coffres de *tegulae* en bâtière, coffre de bois,...) ont été mises au jour.

La datation proposée pour les sépultures de la cour, construites avec des *tegulae*, oscille entre IVe et VIIe s. Elles sont sans lien stratigraphique direct mais géographiquement proches de trois inhumations en coffres de bois données pour «médiévales» sans plus de précisions.

Un nouveau diagnostic a été réalisé en 1995 à l'occasion de la réfection de la place décidée par la commune d'Hostun. Les limites géographiques de la nécropole n'ont pu être déterminées en raison d'importantes perturbations contemporaines qui ont détruit le sous-sol de la moitié ouest de la place. Une dizaine de sépultures ont cependant pu être fouillées, sans doute toutes constituées de coffres en bois. Deux d'entre elles étaient en liaison avec un très rare matériel céramique pouvant appartenir aux XIIe-XIIIe s.

Cette opération, très localisée par rapport à l'ensemble de la nécropole, pose finalement plus de problèmes qu'elle n'en résout dans la mesure où aucun lien stratigraphique entre les différentes tombes mises au jour n'a pu être observé...

L'étude anthropologique succincte (détermination âge-sexe-stature) actuellement en cours apportera quelques informations supplémentaires sur la composition de ce petit échantillon de population exhumé.

Par ailleurs, au cours du diagnostic, la surveillance d'un sondage dans la cour du presbytère a permis de mettre au jour un niveau d'occupation sans doute de l'Âge du Bronze d'après les quatre tessons recueillis. (Responsable de l'opération : Magali Rolland).

# HOSTUN (26) : HAMEAU DE SAINT MARTIN

## DIAGNOSTIC

28-30 juin 1995

**Colette Kovatchévitch**

**Magali Rolland**

Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, Lyon  
Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales

## MINISTERE DE LA CULTURE

Préfecture de la région Rhône-alpes

Direction régionale des affaires  
culturelles Rhône-Alpes  
Service régional de l'archéologie  
Le grenier d'abondance  
6, quai St Vincent  
69383 LYON CEDEX 01

### AUTORISATION TEMPORAIRE DE SAUVETAGE n° 95/134

valable du 28 juin au 5 juillet 1995

Le Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du  
Rhône demeurant à 1 quai Claude Bernard 69007  
LYON

confié à Mlle ROLLAND prénom: Magali

la réalisation d'une fouille de sauvetage  
archéologique à :

Département : DROME

Commune : HOSTUN

Lieu-dit : Place de l'église St Martin

N° de site : 5871

Cadastre année:

Section, parcelle:

Coordonnées Lambert :

Zone:

Abscisse: Ax : 826,300

Ordonnée: Ay : 3307,900

Bx:

By:

sur un terrain appartenant à Mairie

demeurant à

### NATURE DU GISEMENT ET PERIODES:

Nécropole du Bas-Empire et Haut Moyen-Age.

Lieu de dépôt pour étude : S.R.A. Lyon

Lieu de conservation: Musée de Valence

### RAISONS DE L'URGENCE (très explicite):

Travaux

### ORIGINE ET MONTANT DES CREDITS ATTRIBUES : SU Etat

En fin de travaux, un rapport en deux exemplaires devra être remis au service régional de l'archéologie, comprenant plans de situation, photos, etc.

DESTINATAIRES

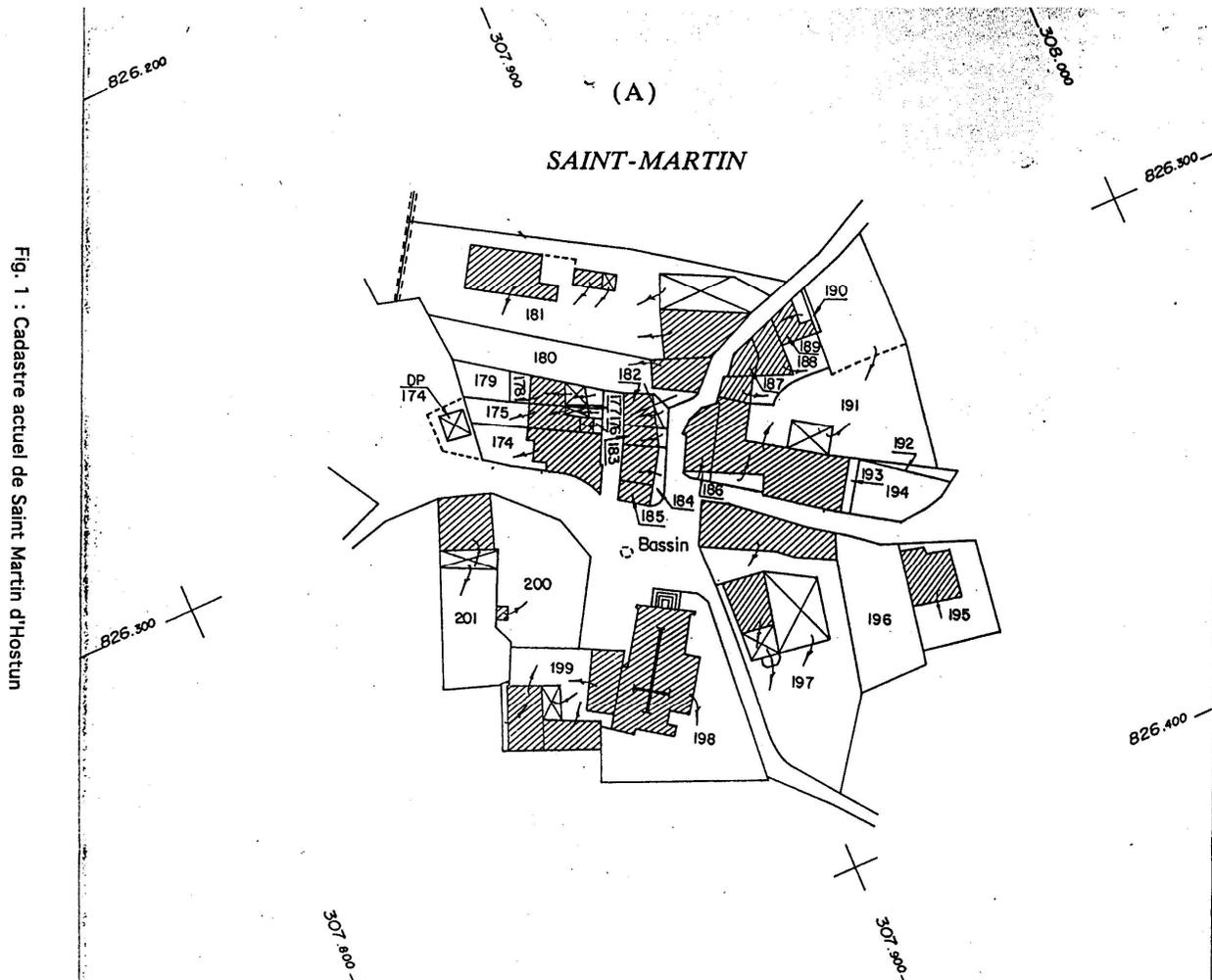
Fait à Lyon, le 23 juin 1995

Intéressé  
Préfecture  
Mairie

Pour Préfet et par délégation,  
Le Conservateur Régional  
de l'Archéologie

## 1 Présentation du site actuel et de l'opération

### 1.1. Le site actuel



### 1.2. L'opération

Cette opération de diagnostic s'est déroulée sur le terrain du 28 au 30 juin 1995.

L'intervention est justifiée par un projet municipal de réaménagement de la place devant l'église de Saint Martin d'Hostun.

L'équipe était composée de Magali Rolland, responsable d'opération à l'AFAN, titulaire de l'autorisation de fouilles et Colette Kovatchévitch, technicienne à l'AFAN.

La mairie a mis à notre disposition un conducteur d'engin muni d'un tracto-pelle avec bras articulé et godet à dents durant deux jours et demi.

Quatre jours ont été budgétisés pour une personne d'autre part, afin de mettre au propre les données de terrain, réaliser l'enregistrement et rédiger le présent DFS.

## 2. Problématique et synthèse

L'intervention réalisée sur la place avait un objectif double :

- cerner les limites de la -ou des- nécropole

- connaître le degré d'enfouissement des sépultures afin de mesurer les risques engendrés par le projet de réaménagement de la place.

D'autre part, il s'agissait d'effectuer une surveillance de travaux à l'occasion d'un creusement réalisé pour l'installation d'une cuve à gaz devant le bâtiment de la cure (angle sud-ouest de la cour).

## **2. 1. Interventions antérieures**

Des travaux d'enterrement de câbles EDF sur le site de Saint Martin d'Hostun avaient donné lieu à une visite effectuée par Pascale Réthoré (AFAN) sur demande du SRA de Lyon en octobre 1994.

Une surveillance de travaux du 4 au 18 novembre 1994 a ensuite été confiée à J.C. Mège (AFAN) lors de nouveaux creusements de tranchées pour l'installation d'un système d'évacuation des eaux de pluie.

Ces deux interventions avaient été concentrées sur la parcelle 199 du cadastre actuel ainsi que dans le chemin entre le jardin du presbytère et la place devant l'église (MEGE, 1994).

Elles avaient permis de mettre au jour une dizaine de sépultures de types divers (coffres de tegulae de section quadrangulaire, coffres de tegulae en bâtière, coffres de bois, ...).

Aucune datation précise n'a pu être donnée pour ces inhumations : les précédents intervenants proposent une période allant jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle pour les coffres de tegulae de section quadrangulaire, un peu plus tardifs mais antérieurs au VII<sup>e</sup> siècle pour ceux en bâtière. La quasi-absence de mobilier archéologique datant n'a pas permis de préciser les données apportées par la typologie des coffres.

## **2. 2. Synthèse archéologique**

Le peu de temps disponible ne nous a pas permis de travailler sur l'histoire de ce site. Il est cependant possible de retirer de la petite synthèse historique réalisée par notre prédécesseur (MEGE, 1994) quelques indications importantes pour la compréhension du site entrevu lors de ce diagnostic...

### **2. 2. 1. Données historiques**

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'église Saint Martin -et le hameau qui l'entoure- était la seule paroisse d'Hostun. En 1850, la seconde paroisse fut créée sous le vocable de Saint-Maurice, avec la construction d'une autre église et d'un village dans la plaine. L'église Saint Martin, dont les premières mentions remontent au XI<sup>e</sup> siècle, faisait partie d'un prieuré de l'ordre de Saint Benoît. Les bâtiments de l'actuel presbytère au sud de l'église, sont d'ailleurs traditionnellement attribués à ce prieuré médiéval. Sur le flanc sud de l'église, une confrérie de pénitents a bâti une chapelle au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La place devant l'église a servi de cimetière communal jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les inhumations ont ensuite été faites dans une parcelle au nord de l'église et la place a alors été agrandie.

Une source est captée au sud-est du chevet de l'église : elle alimente une fontaine sur la place, avant d'être dirigée vers tout un réseau hydraulique. Il est important de noter que ce bassin a été déplacé vers le sud au XIX<sup>e</sup> siècle.

### **2. 2. 2. Les données du site**

N.B. Toutes les altitudes ont été calculées en prenant le bas de l'angle nord de la maison en face de l'entrée de l'église (parcelle 185 du cadastre actuel) comme référence NGF à 292 m, le point véritable n'étant pas indiqué précisément sur la carte comme au sol. Une altimétrie réelle devra être cotée par un géomètre avant une éventuelle fouille...

#### **2. 2. 2. 1. La cour du presbytère (sondage 1)**

Le sondage réalisé dans l'angle sud-ouest de cette cour a réservé quelques surprises nous n'avons en effet mis au jour aucune tombe de quelque type que ce soit contrairement à tous les travaux déjà réalisés dans cet espace.

Par contre, un niveau d'occupation, sans doute de l'âge du bronze d'après les quatre tessons recueillis, a été repéré à 296,17 m d'altitude. Des prélèvements ont été réalisés aux fins d'étude plus élaborées.

### 2. 2. 2. La nécropole sur la place de l'église

La place actuelle présente une très forte pente : l'altitude du goudron à l'est de la tranchée 5 est 293,80 m et 292,68 m au sud de la tranchée 7, soit 1,2 m de dénivelé sur une distance approximative de 25 m ( près de 5% de pente).

L'ensemble a donc été décaissé de façon inégale même contre l'église, l'espace semble avoir été recreusé puisque le haut du perron actuel paraît récupérer le niveau du haut des fondations d'origine (voir fig. 2).

Malgré un décaissement qui a atteint jusqu'à 2 m au niveau du sondage 7, si l'espace était plan à l'origine, ce qui reste à démontrer, des sépultures ont été repérées sur la totalité de l'espace.



**Fig. 2 Vue générale de la place avec l'église, la chapelle du XVIII<sup>e</sup> siècle et le bassin déplacé au XIX<sup>e</sup> siècle (vue du sud-est)**

Elles affleurent sous le goudron dans la tranchée 2 et à l'est de la tranchée 5, sont à 0,4 m sous le goudron (soit 293,40 m) dans la partie est de la tranchée 5, affleurantes dans la partie est de la tranchée 3, à 0,10 m (ou 293,10 m) dans la moitié nord de la tranchée 6 et enfin à 0,5-0,6 m sous le goudron (ou 292,14 m) dans la tranchée 7.

Il est impossible de cerner le nombre de phases d'inhumations en l'état actuel des observations, d'autant plus qu'aucun mobilier datant n'a été repéré.

Le sondage 5 semble cependant présenter au moins deux phases très distinctes d'inhumation (515-517 d'une part, 511 d'autre part).

La forte différence d'altitude des sépultures repérées dans le sondage 7 par rapport à toutes les autres tranchées peut sans doute permettre d'isoler au moins une autre phase.

Les limites géographiques de ces nécropoles n'ont pas été distinguées. Trois structures différentes ont cependant été mises au jour.

Dans la tranchée 3, une maçonnerie a été en partie dégagée : sa direction n'a pas été perçue et il s'agit peut-être plus d'un bloc de maçonnerie que d'un mur rectiligne : il s'agit peut-être d'une fondation liée à la fontaine avant qu'elle ne soit déplacée au XIX<sup>e</sup> siècle.

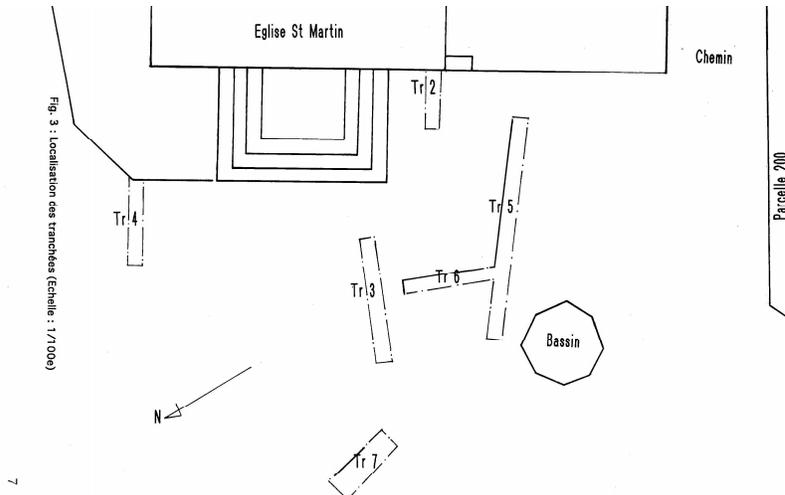
A l'angle des tranchées 5 et 6, le bloc de maçonnerie en partie dégagé ne peut pas, lui non plus, être assimilé à un mur de cimetière. Il paraît moderne et son installation a perturbé ou recouvert tous les

niveaux de nécropole sur une surface que l'on peut estimer à au moins 8 m<sup>2</sup> pour l'angle interne entre les tranchées 5 et 6.

Dans la tranchée 7, au nord, une assise de fondation maçonnée (US 702) est plus litigieuse compte tenu du décaissement effectué, si ce mur ne peut pas fonctionner avec les sépultures plus profondes observées en dessous, il peut par contre marquer la clôture d'une phase de nécropole plus haute et plus récente disparue...

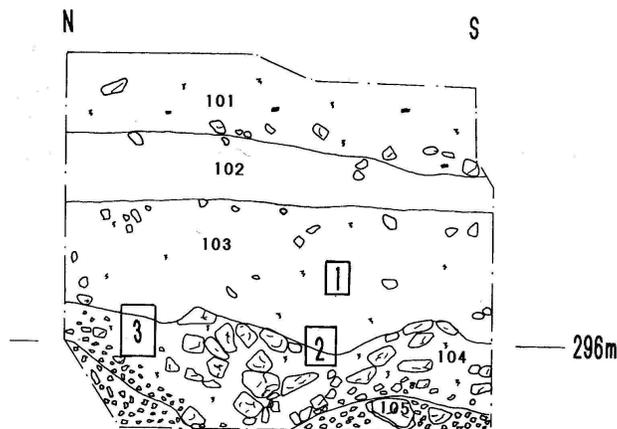
La dernière remarque concerne la grande densité des inhumations dans la tranchée 3 comme dans la tranchée 6, les sépultures sont très proches les unes des autres (au moins 5 dans la tranchée 3 sur 4m de long, au moins 3 dans 6 sur 1,5 m de large !).

### 3. Analyse archéologique du site



#### 3. 1. Le sondage 1

Ce rectangle de 4,7 m x 2,1 m a été creusé à une profondeur de 1,6 m pour l'installation d'une cuve à gaz dans l'angle sud-ouest de la cour du presbytère, soit dans le seul espace de cette cour qui n'ait pas été perturbé par des travaux récents. Or, les observations stratigraphiques effectuées dans ce sondage permettent de reconstituer un faciès très différent du contexte de nécropole relevé dans les tranchées proches (dont la profondeur n'excédait pas 0,4 m...).



1 Prélèvement avec bandes platres

Fig. 4 Coupe N/S (Echelle 1/20e)

Le substrat est constitué d'une matrice relativement sableuse brun jaune contenant un cailloutis dense (US 705, alt. sup. 296 m, alt. inf. 295,6 m en limite de fouille).

Il paraît recreusé par endroit pour l'installation d'un niveau d'occupation (US 104, alt. sup. 296,17 m, alt. inf. 295,6 m) constitué d'un sédiment brun noir contenant quelques charbons de bois, des blocs non taillés de grande taille (jusqu'à 18 cm de long) qui, vus seulement en coupe, ne présentent ni lien, ni organisation particulière.

Ce niveau comporte également quelques poches plus grises. Quatre tessons peuvent permettre de proposer une première datation de l'âge du bronze.



**Fig. 5** Détail de l'occupation protohistorique en coupe

Deux prélèvements à l'aide de bandes plâtrées ont été réalisés dans cette occupation afin de pouvoir procéder à des analyses ultérieures plus fines.

Cette occupation est recouverte par un remblai (US 103, alt. sup. 296,61 m, alt. inf. 295,95 m) homogène, brun, très compact, contenant un cailloutis peu dense. Des fragments de charbons de bois sont ses seuls éléments anthropiques. Un prélèvement avec des bandes plâtrées a été effectué dans ce niveau, ainsi qu'un prélèvement plus classique.

L'US 102 (alt. sup. 296,87 m, alt. inf. 296,61 m) présente une composition très proche de 103 qu'elle recouvre brune et compacte, elle est légèrement plus caillouteuse et plus hétérogène dans la mesure où elle subit des infiltrations du niveau d'occupation contemporain (US 101, alt. sup. 297,21 m, alt. inf. 296,87 m). Ce dernier est constitué d'une terre végétale brune compacte et hétérogène (blocs non taillés, cailloutis, charbons de bois, tessons de céramique et de verre contemporains, fragments de métal, ...).

Il faut noter enfin pour ce sondage 1 que la coupe est-ouest, sous la terre végétale contemporaine 101, est en grande partie occupée par un puits perdu, comblé par des blocs non taillés et des galets, sur un diamètre d'environ 1,5 m, et une hauteur d'un mètre environ. Aucun mobilier céramique n'a été mis au jour dans ce remplissage et nous ne disposons donc d'aucun matériel datant.

Cependant cette fosse recoupe très clairement les niveaux protohistoriques déjà décrits.

### **3. 2. La tranchée 2**

Cette tranchée a été réalisée sur une longueur de 2 m, dans le sens est/ouest à partir du mur de façade de l'église, au sud du perron. Elle n'a donné lieu qu'à des observations visuelles sans relevé graphique.

Le substrat constitué d'une argile plus ou moins pure et beige blanche cote à - 0,3 m du sol actuel.

Il est recouvert par un remblai brun hétérogène dans lequel une sépulture orientée a été bouleversée par la pelle.

Ce micro sondage a également permis de distinguer la base de la fondation de l'église à environ - 0,3 m sous le niveau du sol actuel.



**Fig. 6 La tranchée 2 et la base de fondation de l'église (vue de l'ouest)**

### **3. 3. La tranchée 3**

Cette longue tranchée (4,5 m) a été creusée légèrement oblique par rapport à l'axe de l'ouverture actuelle de l'église.

Sa faible profondeur n'a pas atteint le substrat.

Obligées de sélectionner les coupes à dessiner en raison du manque de temps, nous avons préféré dessiner des tranchées plus profondes ou présentant une stratigraphie moins homogène.

Dans cette tranchée, en effet, nous avons pu observer des sépultures sur toute la longueur, toutes orientées a priori, et enfouies entre - 0,1 m et - 0,4 m par rapport au niveau du sol actuel.



**Fig. 7 Détail de la coupe E/O avec sépulture en place**

Elles ont été recouvertes par un remblai brun hétérogène dont la composition est proche du remplissage de leurs fosses (proche du remblai 612) leurs limites ont donc été impossible à saisir en coupe.

Ces sépultures sont installés sur un niveau gris noir hétérogène qui évoque tout à fait l'US 613.

L'occupation de la nécropole paraît très dense : au moins 5 sépultures ont été traversées dans cette tranchée. Si l'on tient compte de la déclivité du terrain actuel d'une part et des différences d'altitudes d'enfouissement des sépultures d'autre part, on peut considérer que nous avons plusieurs phases d'inhumation...

L'une de ces sépultures contenait un tesson de céramique qui peut être attribué au moyen âge.

Un mur en blocs équarris de calcaire liés au mortier de sable jaune vient recouper les sépultures. Cette fondation, très partiellement dégagée, est de direction inconnue, et nous sommes peut-être plus en présence d'un bloc de maçonnerie que d'une construction rectiligne.



**Fig. 8 Mur vu du dessus et sépultures coupées par son installation au second plan  
(vue de l'ouest)**

### **3. 4. La tranchée 4**

Cette tranchée d'environ 3 m de long et de direction grossièrement est-ouest a été réalisée sur une profondeur d'environ 1 m (alt. inf. 291,20 m) dans la partie septentrionale du site, dans le chemin longeant la parcelle 198. Elle n'a donné lieu à aucun relevé, seules, quelques observations rapides ont été faites.

Le substrat, qui se présente sous la forme d'une argile blanche (US 401, kaolin) a été repéré à la cote 291,44 m.

Il est recouvert part un niveau brun (US 402, alt. sup. 291,70 m, alt. inf. 291,44 m) gras homogène avec un faible cailloutis et du charbon de bois. Aucun autre élément anthropique n'a été mis au jour.

L'objectif de cette tranchée était de vérifier l'étendue de la nécropole vers le nord de la place : les premiers coups de godets ont suffi puisqu'une sépulture orientée a été dégagée entre - 20 et - 40 cm sous le bitume (alt. sup. 291,90 m, alt. inf. 291,71 m).

Ses pieds ont été coupés par l'installation du mur qui longe actuellement le bord sud du chemin. Aucun mobilier ne nous a donné d'indication sur la nature du coffre ou la datation de cette inhumation.

A environ 1,6 m du parement du mur dans l'axe de la tranchée, deux très gros blocs de calcaire équarris ont été dégagés, l'un parallélépipédique, l'autre vaguement tronconique. Ils n'étaient pas liés et ne paraissent pas constituer un niveau de voirie antérieur à l'actuel chemin. Les rares fragments de céramique retrouvés dans le sédiment qui les entoure sont très récents, au moins du XIXe siècle, voire

contemporains... Situés juste sous le goudron, ils correspondent sans doute à un remblai lié à une perturbation très contemporaine.

### 3. 5. La tranchée 5

D'une longueur d'environ 4 m pour une profondeur d'environ 0,8 m, cette tranchée est à peu près parallèle à la tranchée 3.

Le substrat (US 513 et 514, alt. sup. 293,24 m, alt. inf. 292,88 m en limite de fouille) est composé de sable plus ou moins jaune.

Il est recouvert par un niveau d'occupation noir (US 512, alt. sup. 293,30 m, alt. inf. 292,56 m en limite de fouille) compact et hétérogène (charbon de bois, fragments de tuile/brique) que l'on peut suivre sur toute la longueur de cette coupe.

Cette US 512 supporte dans sa partie est une sépulture recouverte par un remblai brun (US 511, alt. sup. 293,36 m, alt. inf. 293,24 m) légèrement sableux, hétérogène (blocs non taillés, charbon de bois, fragments de tuile/brique, ...). Les limites est et ouest de cette sépulture orientée n'ont pas été retrouvées ; la boîte crânienne est écrasée, voire incomplète. L'US 511 correspond peut-être au remplissage de la fosse -coupée dans sa longueur par la tranchée- plus qu'à un véritable remblai. Elle est recouverte par un véritable remblai (US 510, alt. sup. 293,58 m, alt. inf. 293,36 m) constitué d'un sédiment brun clair hétérogène (blocs non taillés, charbon de bois, fragments de tuile/brique). A l'est de la coupe, il contient des sépultures qui ont été simplement distinguées lors du passage de la pelle.

Dans la partie ouest de la coupe, mais à une altitude beaucoup plus basse une autre sépulture (US 515, alt. sup. 293,04 m, alt. inf. 292,76 m) est installée sur l'US 512 : nous sommes là en présence du parement extérieur sud d'une tombe constituée d'un coffre en petits blocs de calcaire équarris liés à la terre.

Contre cette maçonnerie, une autre US a été isolée (US 517, alt. sup. 292,98 m, alt. inf. 292,76 m) : elle est constituée de tuiles plates cassées "liées" par de l'argile verte. S'agit-il de la suite de la même sépulture que 515, et donc d'un coffre mixte très perturbé, ou d'une autre sépulture ?

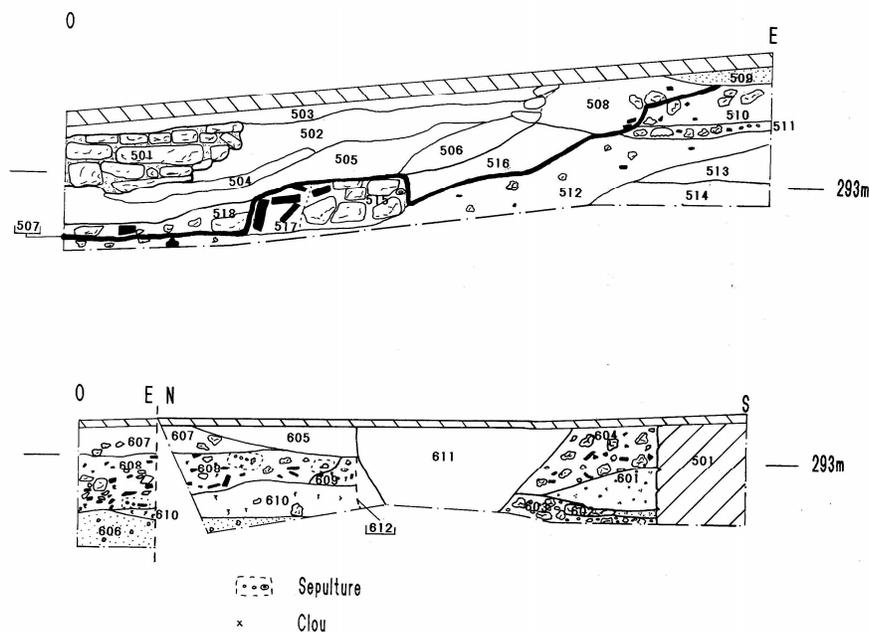
Quoi qu'il en soit, nous aurions donc au moins trois niveaux d'inhumation dans ce sondage.

L'ensemble de ces niveaux, hormis le substrat ont été recouverts (US 507, alt. sup. 293,62 m, alt. inf. 292,72 m) pour l'installation de la maçonnerie 501. Ce bloc de maçonnerie est construit à l'aide de blocs équarris parallélépipédiques longs de calcaire liés au mortier de sable jaune et a également été repéré dans le sondage 6 (alt. sup. 293,26 m, alt. inf. 292,86 m).

Il est installé sur une succession de remplissage plus ou moins hétérogènes et contenant plus ou moins d'éléments anthropiques (US 502 à 508, 516 et 518).



**Fig. 9 Maçonnerie 501 vue du sud**



**Fig. 10 Coupe O/E du sondage 5 à gauche, coupes O/E et N/S du sondage 6 (Echelle :1/20e)**

### 3. 6. La tranchée 6

Cette tranchée a été réalisée dans la direction N/S. Elle part de la tranchée 5 mais ne rejoint pas tout à fait la 3. Elle présente une profondeur maximum de 0,7 m environ pour une longueur approximative de 3,5 m. Sa moitié est a été très perturbée : un réseau contemporain de direction E/O, rempli de tout venant (US 611 et 612) l'a entaillée à peu près au milieu de la coupe N/S. Au sud, une série de remplissages sont à rapprocher de ceux déjà perçus dans la coupe O/E de la tranchée 5, liés à l'installation du mur 501.

La moitié nord de la coupe ainsi que la paroi O/E présentent un faciès différent du reste de la tranchée.

L'US 06, observée en fond de sondage (alt. sup. 292,68 m, alt. inf. 292,46 m en limite de fouille) pourrait être une partie du terrain naturel : il s'agit d'un niveau sableux gris et orange homogène contenant un rare cailloutis.

Il est recouvert par un niveau d'occupation (US 610, alt. sup. 292,98 m, alt. inf. 292,68 m) gris, sableux, avec des poches cendreuse, hétérogène et meuble. Il contient des nodules de chaux et de brique ainsi que des charbons de bois.

Dans la coupe N/S, l'US 609 (alt. sup. 293 m, alt. inf. 292,86 m) installée sur la précédente, constituée d'une matrice sableuse grise, est très hétérogène : blocs non taillés, charbon de bois, fragments de brique... Elle ressemble fort au niveau simplement observé sous les sépultures dans la tranchée 3.

Elle paraît avoir été recoupée pour l'installation de l'US 608 (alt. sup. 293,04 m, alt. inf. 292,68 m). Ce sédiment brun présente une constitution très hétérogène avec des blocs non taillés, un cailloutis épars, du charbon de bois et une forte densité de fragments de tuile ou de brique.

Trois sépultures ont été repérées dans ce sondage, dont l'une à proximité d'un clou qui pourrait être une indication sur le type de coffre mais aucune limite de fosses n'a pu être lue en coupe.

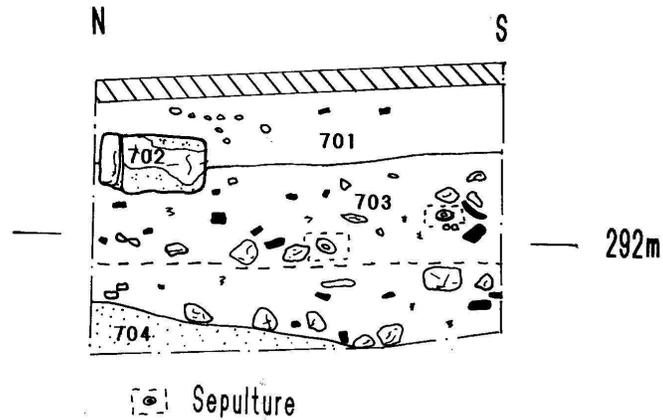
La sépulture repérée dans la coupe O/E correspond à l'un des crânes observés dans la tranchée 3 (voir fig. 7).

Cette phase d'inhumation et son remblaiement sont recouverts par l'US 607, niveau sableux brun à rare cailloutis et blocs non taillés (alt. sup. 293,16 m, alt. inf. 293 m), de datation inconnue, lui-même entaillé par 605, (alt. sup. 293,16 m, alt. inf. 293 m) niveau sableux gris sans doute contemporain...

### 3. 7. La tranchée 7

Ce creusement a l'intérêt d'être installé le plus à l'ouest possible du site. Son emplacement a été déterminé afin d'éviter les différents réseaux contemporains connus d'une part, et de ne pas entraver la circulation routière d'autre part.

Il mesurait environ 2,5 m de long pour une profondeur maximum de 1 m.



**Fig. 11: Coupe N/S (Echelle 1 /20e)**

Le terrain naturel a, sans doute, été atteint à 291,76 m de haut avec un niveau d'argile blanche assez pur (kaolin ?) très humide (infiltrations d'eau en fond de sondage : alt. 291,64 m).

Compte tenu de l'aspect uniforme de sa composition, un seul numéro d'US a été attribué au niveau brun légèrement sableux qui recouvre ce terrain naturel. L'US 703 (alt. sup. 292,32 m, alt. inf. 291,64 m en limite de fouille) contient quelques blocs non taillés, des charbons de bois, des nodules et des fragments de tuile/brique.

Les vingt centimètres inférieurs de cette US sont plus gras et contiennent des blocs de plus grande taille en moyenne : s'agit-il d'un autre niveau ou bien cette différence est-elle due à la proximité du kaolin gorgé d'eau ?

Le fait est que sur les deux sépultures (sans limite de fosse visible...) repérées dans cette US, l'une des deux repose exactement sur la limite entre partie supérieure moins grasse et partie inférieure (altitude approximative 292 m).

Ce niveau 703 est faiblement entaillé par l'installation d'un mur de direction approximative O/E dont une seule assise, constituée de gros blocs de calcaire équarris liés au mortier de sable jaune avec un parement nord en petit appareil parallélépipédique posé de chant, a pu être mise au jour (US 702, alt. sup. 292,34 m, alt. inf. 292,14 m).

La fonction et la datation de cette structure nous reste inconnue : il paraît cependant trop haut pour correspondre à une éventuelle limite de la nécropole située dans l'US 703.

L'ensemble est recouvert par un remblai à matrice légèrement sableuse beige avec quelques fragments de blocs et de tuile/brique (US 701, alt. sup. 292,54 m, alt. inf. 292,22 m).

### **Bibliographie**

MEGE (J. C.)

Hostun ; hameau de Saint Martin (Drôme) : DFS de sauvetage archéologique

Vendredi 4 novembre - vendredi 18 novembre 1994

Doc. dactylographié, Lyon, SRA Rhône-Alpes, 1994

### **Crédits photographiques**

Colette KOVATCHEVITCH/AFAN

H O S T U N - HAMEAU DE SAINT - MARTIN  
Drôme  
Document Final de Synthèse  
Sauvetage archéologique  
Vendredi 04 novembre - vendredi 18 novembre 1994  
par  
**Jean-Claude MEGE**  
LYON S.R.A. Rhône - Alpes 1994

Site n° : 5871  
Département : Drôme  
Commune : HOSTUN  
Lieu-dit ou adresse : Cour du presbytère Saint-Martin d'Hostun  
Cadastre : Année : 1989            Section et parcelle : ZH 199  
Coordonnées Lambert : Zone III ; Abscisse : 826 340 ; Ordonnées : 307 860 ; Altitude : 292 m  
Carte I.G.N. 1/25.000 Romans sur Isère. XXXI – 35. 5/6.  
Propriétaire du terrain : Ville d'Hostun  
Protection juridique :  
Autorisation n° : 94/213  
Valable du : 04/11/94 au 20/11/1994  
Titulaire : **Jean-Claude MEGE**  
Organisme de rattachement : A.F.A.N.

Raison de l'urgence : Travaux d'assainissement  
Maître d'ouvrage des travaux : Ville d'Hostun  
Surface fouillée : 25 m<sup>2</sup>  
Surface estimée du site : inconnue

### **Intervention en novembre 1994**

Au cours du mois d'octobre 1994, lors du creusement d'une première tranchée, des tombes du Bas Empire en tegulae avaient été repérées par les membres de l'association culturelle locale et une visite effectuée par Pascale Réthoré (*Service Régional de l'Archéologie*) lui avait permis d'identifier des coffres en tuiles (*bâtière et coffre rectangulaire*).  
[voir en annexe le compte-rendu de la visite de Pascale Réthoré].

#### **Historique des interventions sur la parcelle n° 199. PL. 3**

Au cours de l'année 1975 une tranchée avait traversé en diagonale la place située devant le presbytère [parcelle n° 199]. (la profondeur de cette tranchée est d'environ 1m . *Renseignements fournis par l'entrepreneur ayant exécuté les travaux. : Il n'y a pas, dit-il, remarqué de tombes en tuiles lors de ses travaux !*).

Au début de l'automne 1994 (octobre) une tranchée reprend à peu près le tracé suivi par celle de 1975. Elle rencontre en plusieurs points des coffres en tegulae, [voir en annexe.]. Quelques jours après une seconde tranchée est creusée dans la cour pour permettre le passage en souterrain des fils conducteurs de l'électricité et du téléphone. Elle a rencontré, elle aussi, des coffres en tuiles dont l'emplacement et la description nous ont été signalés par monsieur Jacques Terpant.

Au début du mois de Novembre 1994 un nouveau creusement destinées à placer des tuyaux d'évacuation des eaux de pluie a été nécessaire dans la cour même du presbytère et dans le chemin d'accès. L'intervention du Service Régional de l'Archéologie fut sollicitée pour effectuer la surveillance des travaux et l'étude des vestiges.

## **Le bassin. PL. 2**

Situé sur la place du village, il reçoit l'eau du captage de la source. Au XIX<sup>ème</sup> siècle il était localisé plus au nord de la place. C'est probablement son déplacement qui a amené les travaux de restructuration de la maçonnerie du souterrain d'amener d'eau.

### **La place**

Jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle la place qui est située devant le porche de l'église servait de cimetière communal.

Cette esplanade fut ensuite agrandie et le cimetière fut déplacé dans une parcelle située au nord de l'église. Les archives locales conservent les délibérations municipales concernant ce transfert.

Des petits canaux de drainage ont été repérés dans le sous-sol de la place, à environ 20 cm sous la surface du goudron. Ils sont bâtis en pierres plates qui ne semblent pas taillées, peut-être sont-elles seulement grossièrement équarries. Les lauses tiennent sans maçonnerie. Deux des canaux, au moins, servent d'exutoire aux eaux de la source. Ils assurent aussi le drainage de la place ainsi que son assainissement. A l'intérieur de ces canaux de la céramique moderne a été trouvée. Les tranchées d'installation ont livré aussi quelques tessons de céramique vernie moderne.

( PL 10 n° 1 et 2 ).

Ces canaux ont donc pu être installés au moment de la réorganisation de la place au XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est à dire vers les années 1850 lors de l'abandon du cimetière qui l'occupait précédemment.

### **Décaissement de la cour du Prieuré**

De nombreux indices laissent à penser qu'un décaissement assez important a eu lieu sur le site. En particulier dans la cour du presbytère et dans la rue y accédant.

La place, elle-même, a subi pareillement un décaissement ultérieur, probablement au moment de l'abandon du cimetière établi en ce lieu et à la réorganisation de la place.

En ce qui concerne la cour du presbytère l'observation des maçonneries du bâtiment annexe et de celles de la chapelle des Pénitents montre qu'entre la construction des annexes et l'érection de la chapelle des Pénitents le décaissement avait certainement eut lieu ( photo n 2 ).

En effet, les fondations du bâtiment annexe se retrouvent en élévation alors qu'à 1 mètre de là les fondations de la chapelle des Pénitents restent invisibles. Ceci implique un décaissement entre le Moyen âge, date de construction du prieuré, et la construction de la chapelle des Pénitents au XVIII<sup>ème</sup> siècle. L'organisation du jardin en terrasses situé au sud semble en être la raison.

Les sépultures découvertes dans la cour sont à une profondeur très faible. Rien ne gênant le creusement des fosses il n'est pas compréhensible que le fond des sépultures, ne soit qu'à 0,40 m de la surface.

Ceci sous-entend donc que le niveau supérieur de la sépulture soit à moins de 0,20 m du niveau du sol.

Nous pouvons noter toutefois dans les observations faites par M Colardelle sur quelques tombes à coffrage de bois de la nécropole médiévale de Saint-Julien en Genevois que certains coffres de bois sont à de très faible profondeur ( environ 0,40 m ) [ et encore s'agit-il de la profondeur du couvercle ! ]. Le fouilleur note aussi que de nombreux corps ont les bras ramenés sur l'abdomen (p. 89) [ Colardelle 1980 p73 Date l'utilisation de la nécropole de Saint-Julien en Genevois du VI<sup>ème</sup> au VIII<sup>ème</sup> siècle ]

On peut donc imaginer un décaissement général de la cour. La hauteur apparente des fondations du bâtiment annexe est de 0.50 m, il est probable que nous ayons là la hauteur décaissée dans la partie haute du site. L'absence totale de céramique médiévale sur le site est aussi un indice qui pourrait aller dans ce sens. Enfin, les deux autres parcelles environnantes (n° 198, n° 201) sont à une hauteur bien supérieure de celle de la cour.

Les travaux d'aménagement de la source ont peut-être été à l'origine du décaissement général de la zone. L'abaissement du niveau du sol permettant des travaux plus commodes pour le creusement à près de 3 m du canal de captage de la source.

De plus, en certaines parties de la cour, une couche de graviers d'une épaisseur moyenne de 10cm est visible sur la face sud de la tranchée B. Elle réduit d'autant la profondeur de la sépulture. Cette recharge est moderne ou date tout au plus du siècle dernier (aménagement du conduit de la fontaine ?).

### **Les tranchées creusées au cours de notre intervention**

Trois branches se rejoignent au niveau d'un regard situé à l'angle nord-ouest de la parcelle n° 199.

La première va du regard à l'angle sud-ouest du prieuré (Photo n° 3).

La seconde va du regard à l'angle nord-ouest du préau. (Photo n° 4).

La troisième est creusée entre le regard et le bassin.

Elles sont dénommées respectivement :

A pour la première.

B pour la seconde.

C pour la troisième.

Elles ont toutes été creusées à une profondeur maximum de 0,45 m.

La pelle mécanique utilisée était équipée d'un godet à dents de 0,60 m.

### **La tranchée A (PL. 3 et photo n° 3)**

Longueur : 15,35 m. Largeur : 0,60 m. Profondeur : 0,45 m.

Elle reprend sur une grande partie de sa longueur le tracé de l'ancienne tranchée ouverte en 1975 et celui de la tranchée creusée au cours des travaux du début de l'automne 1994.

Au sud, nous avons rencontré un puits perdu qui collecte les eaux usées provenant de la cuisine du presbytère. C'est une fosse d'un diamètre d'environ 1,50 m rempli de grosses pierres et de gros galets, probablement creusée vers le XVIII<sup>ème</sup> ou le XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce puits était utilisé avant la mise en service des réseaux d'égouts et d'évacuation des eaux usées dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Nous ne l'avons pas fouillé par manque de temps. Une autre opération prévue dans cette partie de la cour au printemps 1995 pourrait l'englober dans la recherche.

Une sépulture en pleine terre a été traversée par la tranchée juste en face de la porte du presbytère (sépulture 1)(Photo n° 5) puis elle a effleuré une tombe en coffre de tuiles (sépulture 5)(Photo n° 6).

### **La tranchée B (PL. 3 et PL. 6 dessin de Mr Jacques Terpent)(Photos n° 7 et 8).**

Longueur : 7 m. Largeur : 0.60 m. Profondeur : 0,45 m.

Cette tranchée est la seule ayant traversé la cour sans rencontrer des tranchées creusées très récemment (XX<sup>ème</sup> siècle). Elle a traversé une zone de déblais puis elle a rencontré 3 sépultures en pleine terre (sépulture 2, sépulture 3, sépulture 4) ayant une orientation similaire à la sépulture 1. La face sud de cette tranchée montre un remblai moderne de cailloutis ou de graviers qui va en s'épaississant de l'est à l'ouest (PL. 8).

### **La tranchée C (PL. 3)**

Longueur : 18,50 m. Largeur : 0,60 m. Profondeur : 0,45 m.

Sur la plus grande partie de sa longueur cette tranchée a suivi le tracé de creusements plus anciens. Peu avant son arrivée au bassin elle a rencontré des canaux de drainage et des sépultures modernes.

### **Sépulture S 1.**

Dans la tranchée A (PL 7 A et photo n° 5).

Elle est établie en pleine terre. La fosse est visible dans la coupe Est. La tranchée a traversé la sépulture entre les genoux et le bassin.

Les positions des bras et des mains n'ont pas pu être observées. Dans la zone que nous avons fouillée n'apparaissent aucun ossements des mains (carpiens et métacarpiens), ni le long du corps ni sur le bassin. Les bras sont donc probablement en position haute : croisés sur la poitrine ou ramenés sur le haut du bassin.

Le corps est en décubitus dorsal, les pieds sont dirigés vers l'est. Les têtes des fémurs sont sorties des fosses acétabulaires. Ceci semblerait indiquer une décomposition du corps en espace vide. Un coffrage de bois a pu exister mais il n'en reste pas de traces.

Une seconde hypothèse pourrait être celle dans laquelle le corps est enterré directement en pleine terre, sans coffrage de bois, peut-être simplement enveloppé dans un linceul. Dans ce cas, après décomposition des chairs, le poids des terres aurait agité de façon à faire sortir les têtes des fémurs de leurs cavités. Cette seconde hypothèse restant toutefois la moins probable.

Les terres de comblement de la fosse ne contiennent aucun artefact.

La datation précise, dans ce cas, est impossible à déterminer de façon certaine. Les inhumations en pleine terre ou en coffrage de bois se rencontrant depuis la fin de l'Empire Romain jusqu'à une période très récente [Colardelle 1980 p. 503. Les cercueils de bois cloués ne réapparaissent qu'après l'abandon du coffre de dalles, à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle ou plus probablement aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle /.../ nous pouvons donc considérer que le cercueil cloué n'a généralement pas été utilisé du V<sup>ème</sup> au XIII<sup>ème</sup> siècle] La disparition totale du bois de l'entourage pourrait être l'indice d'une datation haute mais la position

haute des bras semble indiquer une date plus récente .[Ronco 1993. p. 5 L'emplacement des bras évolue, passant de la position « basse » (les bras le long du corps, ou repliés sur le pubis) à des positions « hautes » (les bras sont repliés sur le ventre, le thorax ou les épaules) au fur et à mesure que la foi chrétienne s'intensifie. Ainsi la position basse dominante durant la période mérovingienne évoluera lentement vers les positions hautes presque exclusivement représentées à partir du XII<sup>ème</sup> siècle.]

L'orientation grossièrement Est - Ouest de la sépulture qui est ainsi parallèle à l'église romane pourrait indiquer une datation de la période médiévale. L'appartenance à la période moderne semble moins probable car la faible profondeur de la sépulture pourrait être l'indice que cette tombe a été établie avant le décaissement de la place.

M. Colardelle [ Colardelle 1980.p. 41 ] souligne que :

« les sépultures en pleine terre et le coffrage de bois qui ne sont accompagnés d'aucun objet et où le mobilier est rare /.../ sont antérieures aux autres types (de sépultures) et peuvent être placées vers les V-VI<sup>ème</sup> siècles ». Le même auteur rajoute : « concernant la position des bras, que l'on peut trouver simultanément des positions des bras très diverses pour la même époque comme par exemple la tombe S 44 de la nécropole de Roissard où deux corps sont inhumés simultanément et où le premier individu a les bras allongés le long du corps, alors que celui qui est posé par-dessus a les siens repliés sur l'abdomen. » On conçoit donc la difficulté, et même la quasi-impossibilité de fournir, avec pour seules preuves des éléments aussi atypiques, une datation précise pour les inhumations en pleine terre de Saint-Martin d'Hostun.

Nous proposons d'attribuer la sépulture 1 à la période médiévale au sens très large du terme.

(VIII - XV<sup>ème</sup> siècle).

Cette datation restant en l'absence de preuve une simple hypothèse de travail susceptible d'être aménagée à la suite de quelque nouvelle découverte.

L'opération qui doit avoir lieu au printemps 1995 pourra, nous l'espérons, apporter des éléments de datation plus fiables qui permettront de réduire la fourchette proposée.

#### **Sépulture S 2.** (PL 7 B et photo n<sup>o</sup> 7) Dans la tranchée B

Elle est établie en coffrage de bois ou en pleine terre. La tranchée n'en a dégagée que la partie Est où se trouvaient les pieds. Seuls les quatrièmes et cinquièmes métatarsiens sont conservés. La tombe ayant été déjà entaillée par un surcreusement postérieur. Le squelette est en décubitus dorsal. L'orientation, dans la mesure où l'on peut l'observer, est Est - Ouest. Le fond de la fosse n'est qu'à 0,38 m du niveau du sol actuel.

#### **Sépulture S 3.** (PL 5 et photo n<sup>o</sup> 4). Dans la tranchée B

Elle est établie en coffrage de bois ou en pleine terre. La tranchée a seulement dégagé le haut du corps.

Le squelette est en décubitus dorsal, l'avant bras droit est replié sur le thorax, la main gauche repose sur le haut du bassin. Un entourage de pierres est visible sur le côté droit de la sépulture. Il s'agit certainement de pierres de calage d'un coffrage de bois (ceci serait donc un élément en faveur d'un coffrage de bois non cloué). Le crâne repose sur une pierre plate.

Ces deux éléments peuvent venir étayer la proposition de la datation médiévale. Comme la sépulture précédente le fond de la fosse est à une profondeur assez faible (0,41 m.)

Aucun matériel archéologique n'a été découvert dans cette sépulture. L'orientation est la même que les sépultures S 1 et S 2. Nous proposons, pour ces diverses raisons, une datation identique à celle de la sépulture 1. (Large fourchette couvrant la période médiévale).

#### **Sépulture S 4.** (PL. 5 et photo n<sup>o</sup> 8). Dans la tranchée B

Elle est établie en coffrage de bois ou en pleine terre. Seule la partie inférieure du corps a été rencontrée par la tranchée. La position des bras n'a pu être observée. La fosse n'est qu'à 0,39 m. sous le niveau du goudron. L'orientation est la même que celle des sépultures 1, 2, 3. Nous proposons donc une datation identique pour cette inhumation. (Large fourchette couvrant la période médiévale).

#### **Sépulture S5** (PL. 7 b et photo n<sup>o</sup> 6).

Dans son rapport au Service Régional de l'Archéologie [voir ce document en annexe] P. Réthoré décrit cette sépulture comme un : « coffre rectangulaire en tegulae. »

La tranchée que nous avons suivie a, une nouvelle fois, fait réapparaître ce tombeau. L'angle inférieur

droit avait été légèrement abîmé lors du creusement de la tranchée précédente comme le signale l'observateur antérieur. En outre, monsieur Terpent qui avait assisté à la première découverte a bien reconnu cette sépulture. Il s'agit en fait d'une sépulture en bâtière très bien organisée. [ l'imbrice sommitale maçonnée surmontant la tegula latérale inférieure droite ne peut appartenir qu'à une tombe en bâtière.] Le fond est constitué, dans la partie dégagée à nouveau par notre tranchée, par une tegula posée à plat. Les côtés sont constitués de tegulae. Les joints entre ces tuiles latérales sont couverts par des imbrices et le sommet de la tombe est recouvert par une autre tuile ronde. Toutes ces imbrices sont jointoyées avec un ciment blanc assez friable. Cette observation confirme l'observation des premiers découvreurs qui signalent que le coffre était vide de terre de remplissage lors de sa découverte. Cette utilisation de mortier ayant été faite sur une autre sépulture située plus au nord, sépulture que notre tranchée n'a pas rencontrée (voir ci-dessous).

### **Sépulture 6.**

Cette sépulture, que nous venons d'évoquer dans la description de la sépulture 5, n'a pas été observée lors du passage de notre tranchée. P. Réthoré la décrit comme un coffre de tegulae de section rectangulaire. Elle a aussi, nous l'avons déjà noté, pu observer des « traces de mortier entre imbrice et tegulae ».

### **Sépulture 7.**

Sépulture qu'il ne nous a pas été donné d'observer au cours de notre intervention. F. Réthoré la décrit comme un coffre en bâtière. Elle est située à l'angle extérieur nord du mur de clôture du jardin. Selon les observations de monsieur Terpent, le sommet de la bâtière affleure le niveau du sol. Cette sépulture qui a été partiellement perturbée par la pelle mécanique lors des travaux précédents risque d'être complètement détruite lors de la réfection de l'angle du mur du jardin. Cette réfection devant intervenir ultérieurement, probablement avant le printemps de 1995.

Plusieurs autres sépultures ont été atteintes par les tranchées précédentes (PL. 4). Notre informateur n'a pu en étudier la structure, mais il a pu noter leur construction en tegulae. En quelques endroits aussi se sont rencontrés des amas de tuiles appartenant probablement à d'autres sépultures en coffres rectangulaires ou en bâtières.

Dans la partie Est de la tranchée B une fosse contient des déblais constitués de galets et de terre noire (PL. 8). Cette fosse contient quelques tessons. Il s'agit d'un pot ou d'une urne globulaire (PFL9) dont la forme peut être restituée globalement et des fragments d'un autre vase de couleur grise, il possède un fond plat ou qui peut même être très légèrement concave (PL 10 n<sup>o</sup> 4). Un fragment de lèvre pourrait appartenir aussi à ce vase. (FL 10 n<sup>o</sup> 3).

Cette fosse entaille le substrat de cailloutis et de terre rouge. Le remplissage de la fosse est constitué d'un sédiment argileux qui contient des charbons de bois, des fragments de céramique, des éclats de tuiles et des grosses pierres.

### **Céramique. (Pl. 9)**

— Fichet ou urne

Urne globulaire (avec ou sans anse ?). Le col, séparé de la panse par un léger ressaut externe, est d'un diamètre de 13 cm. Le bord en bandeau légèrement convexe est à peine éversé et présente une gorge interne. L'intérieur du vase montre des traces de tournage très marquées. La pâte est bicolore, l'extérieur est rouge - brun et l'intérieur est gris. La surface externe passe du rouge brique au gris foncé. La texture de la pâte est très granuleuse. Le fond est probablement bombé. Le bord en bandeau se rencontre sur des formes identiques pendant une très longue période, des céramiques kaolinitiques des VI<sup>ème</sup> - VII<sup>ème</sup> siècles montrent de telles lèvres, au XIII<sup>ème</sup> siècle on les rencontre toujours sur des formes globuleuses. La forme bombée du fond pourrait être une marque d'ancienneté.

— Col de vase. (PL. 10 n<sup>o</sup> 3)

Col de vase en bandeau. La lèvre arrondie est légèrement concave. Le bord est nettement éversé et présente à l'intérieur une gorge. La pâte est de couleur uniformément grise.

— Fond de vase. (PL. 10 n<sup>o</sup> 4)

Fond de vase en céramique grise. Le fond est très légèrement convexe. Il pourrait s'agir du fond du vase dont le col a été décrit au numéro précédent.

Les deux vases présentent des bords en bandeaux, cet élément, assez largement utilisé pendant une longue période, nous permet de situer chronologiquement leur utilisation au Moyen-Age.

L'exemplaire comportant un fond bombé tendrait à fournir une date relativement haute, mais l'exemplaire présentant un fond plat ou convexe nous ramènerait plutôt au début de la période romane, En l'absence d'autres pièces de comparaison ou d'une série plus étoffée il ne nous sera pas possible de resserrer plus étroitement la fourchette de datation. Nous proposerons donc de situer ces vases entre le VIII<sup>ème</sup> et le XII<sup>ème</sup> siècle.

- Bol vernis (PL. 10 n° 1)

Pâte de couleur rosée. Un sillon externe souligne la lèvre à l'extérieur. La surface externe montre une coulure de vernis de teinte beige. L'intérieur est vernis et bicolore. La lèvre est marron, la partie inférieure est jaune. La lèvre est légèrement rentrante, elle est soulignée à l'extérieur et sur le dessus par une fine zone granuleuse.

Ce genre de bol peut se dater du XIX<sup>ème</sup> siècle.

- Col de petit Pot vernis. (PL. 10 n° 2)

Céramique de couleur rosée. La lèvre est triangulaire. Le dessus de la lèvre et l'extérieur du vase sont vernis et de couleur orangée légèrement granuleux.

Céramique du XIX<sup>ème</sup> siècle.

- Epingle en bronze. (PL. 10 n° 5)

Petite épingle à tête en bronze. On retrouve souvent en grande quantité des épingles de ce genre dans les sépultures des nécropoles du XIX<sup>ème</sup> siècle.

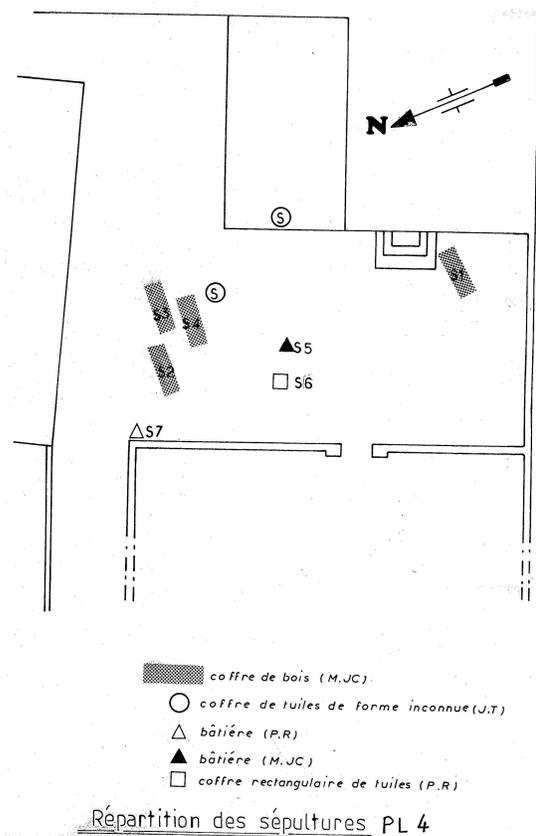
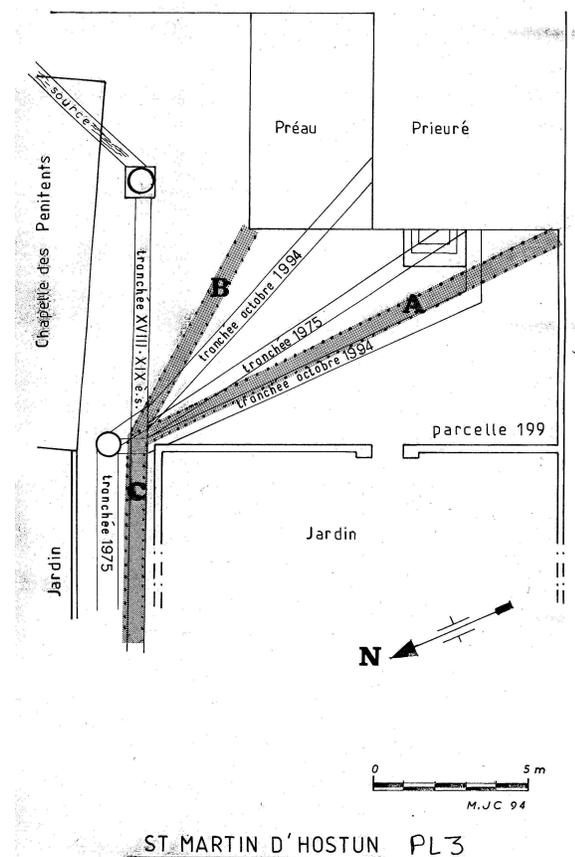
### Datation

Les sépultures 1, 2, 3 doivent probablement appartenir à la période médiévale.

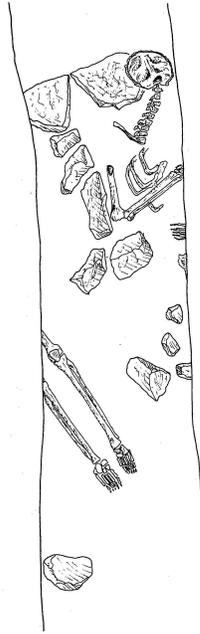
Bien sûr, il convient de rester extrêmement prudent sur cette datation proposée en l'absence de tout matériel archéologique dans les tombes ou dans leurs remplissages. Seules quelques observations nous ont guidés pour proposer cette datation.

En l'absence de fouilles plus étendues de cette nécropole cette suggestion de datation ne doit pas être acceptée comme une certitude mais bien plutôt comme une première hypothèse de travail.

Les sépultures S 4, S 5 sont plus facilement datables par la forme et la morphologie de leur coffre. Les typologies déterminées par S. Gagnière et H. Colardelle datent ce type de coffres du VI<sup>ème</sup> siècle.



Saint Martin d'Hostun  
PL 5



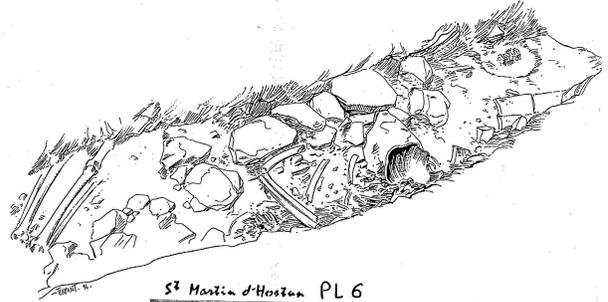
S 3



S 4

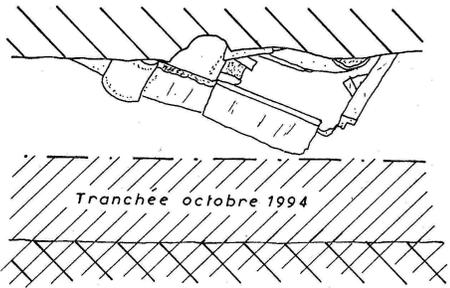


M. J.C 11.04



S7 Martin d'Hostun PL 6

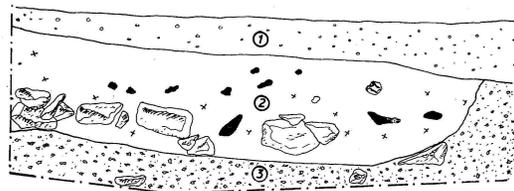
La tranchée B



Tranchée octobre 1994

sépulture S5

PL 7 B



PL 8



M. J.C 11,94

## Rapport de P. RETHORE, reçu le 27 octobre 1994

HOSTUN ST MARTIN 1994

A la suite de tranchées effectuées pour enterrer les câbles électriques EDF, des sépultures ont été mises au jour. Ces sépultures étaient concentrées sur la parcelle 199 sect. ZH, recoupées par la tranchée pratiquée dans la cour du presbytère qui jouxte l'église St Martin.

Cette tranchée, d'une largeur de 0,40 m. a perturbé 4 à 5 sépultures. Ces sépultures étaient enfouies à 0,40 m. du niveau de sol actuel (NGF approximatif 292 m.). Elles semblent alignées en rangées orientées Nord/Sud et observent un espacement d'environ 0,50 m. les unes des autres. Les corps sont inhumés tête à l'Ouest. Les deux seuls corps encore en place, mis au jour sont en décubitus dorsal. Ces sépultures se caractérisent par l'emploi de coffres de tegulae. Trois de ces sépultures ont pu être observées en coupe.

- La sépulture la plus au Sud est un coffre de tegulae de section rectangulaire. Les joints entre les tegulae sont recouverts d'imbrices.

Ce coffre est bien conservé; la cavité est encore vide de terre.

Aucune information ne peut être fournie concernant le corps inhumé. La sépulture a été juste écornée par la pelle sans atteindre le corps. Cette sépulture peut faire parti d'une deuxième rangée.

- Au Nord de cette première sépulture, à 0,50 m., la pelle a sectionné un deuxième coffre de tegulae de section rectangulaire, au niveau des jambes. Des traces de mortier ont pu être observées entre imbrices et tegulae.

- La troisième sépulture se situe à l'angle extérieur du mur de clôture du jardin du presbytère. C'est la sépulture la plus proche de l'église actuelle. Elle fait partie de la rangée principale de sépultures perturbée par la pelle mécanique. Contrairement aux deux autres, il s'agit d'un coffre de tegulae en bâtière. Le toit du coffre a été brisé par la pelle mécanique au niveau du bassin. Le bras gauche du squelette est replié, main reposant sur le bassin. Le bras droit, non mis au jour par la pelle, n'a pu être observé.

En ce qui concerne les datations il a été fait appel à la chronologie proposée par M. Colardelle, son étude tenant compte des différentes sépultures mises au jour dans le département de la Drôme (M. Colardelle, Sépultures et traditions funéraires du V au XIII<sup>ème</sup> siècle ap. J.C. dans les campagnes des Alpes françaises du Nord. Grenoble, 1983.).

Les coffres de tegulae de section rectangulaire sont de tradition antique et ne paraissent pas postérieurs au IV<sup>ème</sup> siècle. Les coffres de tegulae en bâtières sont sans doute un peu plus tardifs mais ne peuvent aller jusqu'au VII<sup>ème</sup> siècle comme le propose S. Gagnière pour le Sud de la Gaule.

Il faut signaler qu'une dédicace de stèle funéraire, en réemploi dans le mur de façade de l'église actuelle de St. Martin, a été datée par H. Desaye des II<sup>ème</sup> / III<sup>ème</sup> siècles.

L'ensemble de ces sépultures peut peut-être se rattacher à une nécropole du Bas Empire.

### Bibliographie

**Barruol 1992** G. Barruol : Dauphiné roman. Zodiaque. 1992.

**Brun—Durand 1891** J. Brun-Durand :  
Dictionnaire topographique et historique de la Drome.  
Nyons. Chantemerle, Editeur. 1973.  
Réédition de l'ouvrage de 1891.

**Colardelle 1980** : M. Colardelle : Sépulture et traditions funéraires du V<sup>ème</sup> au XIII<sup>ème</sup> siècle après J.C.  
dans les Alpes Françaises du Nord.  
Thèse pour le doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en archéologie médiévale. Aix-en—Provence.

**Desaye 1988** : H. Desaye : Découverte et relectures d'inscriptions antiques. Bulletin de la Société  
d'Archéologie de la Drôme. Revue Drômoise. t. LXXXVI p. 1 à 5.

**Gagnière 1965** : S. Gagnière : Les sépultures à inhumation dans la basse vallée du Rhône du III<sup>ème</sup> au  
XIII<sup>ème</sup> siècle. Cahiers Rhodaniens. t. XII. Institut international d'études ligures. Bordighera . 1965.

**Ronco 1993** : C. Ronco: Recherches donzéroises, bulletin de l'Association des Amis du Vieux Donzère.  
La fouille d'une partie d'un cimetière médiéval au lieu-dit « Le Palais » à Châteauneuf-du-Rhône.  
Donzère 1993.